

PROMOTION DAMES IR SUD-EST

19 au 21 mai 2023 – Golf de Divonne

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **mercredi 19 avril**

Clôture des inscriptions des équipières : **jeudi 11 mai**

Publication des départs : **mercredi 17 mai**

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2023 peuvent inscrire une équipe.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs (Forme de jeu réduite) / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 1 v 2.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

L'équipe gagnante de la phase finale accède à la 3ème division nationale pour 2024.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 330€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la ffgolf.

